



PAVILLON BLEU

LE LABEL ENVIRONNEMENTAL
ET TOURISTIQUE INTERNATIONAL
POUR LES PLAGES ET LES PORTS
DE PLAISANCE



CRITÈRES DES PORTS

Le Pavillon Bleu est une campagne de sensibilisation à l'environnement. Il récompense les ports de plaisance et les haltes nautiques pour leurs efforts en faveur d'un tourisme durable.

4 GRANDES FAMILLES DE CRITÈRES

Éducation et sensibilisation du public à l'environnement

- Mise en place de trois activités de sensibilisation aux problèmes d'environnement et de protection de la nature
- Diffusion de la Charte des plaisanciers Pavillon Bleu et du Code environnemental de bonne conduite
- Information sur la faune et la flore environnantes et sur les espaces naturels
- Information et consignes de sécurité
- Affichage d'un plan du port et de ses équipements

Gestion du site

- Planification et aménagement
- Accueil, équipements, sécurité et gestion environnementale

Gestion des déchets

- Collecte sélective des déchets ménagers et déchets spéciaux
- Propreté du site
- Fréquence d'entretien et de collecte
- Destination et traitement appropriés des déchets

Gestion du milieu

- Gestion des pollutions (prévention et réduction)
- Gestion des eaux usées et pluviales

En cas de non-respect accidentel d'un des critères impératifs du Pavillon Bleu, celui-ci doit être abaissé jusqu'au rétablissement complet de la situation et le motif de ce retrait et sa durée doivent être indiqués sur le port.



pavillonbleu@teragir.org | pavillonbleu.org
Le Pavillon Bleu est un programme de l'association Teragir
115 rue du Faubourg Poissonnière 75009 - Paris